

« L'État sauvage... » : Pygmées et forêts d'Afrique centrale

LES Pygmées : des populations peu nombreuses — quelques centaines de milliers d'individus (leur recensement restant très aléatoire) — mais disséminées à travers l'immense forêt tropicale humide de l'Atlantique aux grands lacs, dans huit États (1).

Épiphénomène ? Si l'on peut oser l'emploi d'un tel terme quand il s'agit du devenir d'hommes, ces sociétés peuvent désormais paraître pour certains d'un intérêt subsidiaire. Chasseurs-collecteurs nomades pour nombre d'entre eux (2), les Pygmées — ne serait-ce que par l'effet cumulé de leur nombre et de leur archaïsme — ne constituent pas à l'évidence un enjeu politique ou économique au même titre que de nombreuses sociétés africaines de pasteurs-nomades, souvent en proie à de dramatiques crises consécutives à la fois à des bouleversements économiques, politiques et à des aléas climatiques. Mais en dépit de leur aspect résiduel et de leur marginalité, les communautés pygmées sont exemplaires de certaines mutations contemporaines que connaissent les sociétés nomades, des relations de celles-ci avec les États-nations et des finalités de ces derniers. En outre, leur prise en compte ouvre inéluctablement sur la question des politiques globales qui déterminent aujourd'hui le devenir des vastes régions qu'elles parcourent. Il existe en effet une étonnante homologie entre ces sociétés humaines et leur milieu naturel, tant dans les représentations qui en sont données que dans leur confrontation avec le monde environnant et leur destin actuel. Rémiscence à certains égards de modes de vie ancestraux, les Pygmées n'en sont donc pas moins pleinement dans le siècle (3).

Des sociétés fluides et à forte tendance égalitaire

Beaucoup de communautés pygmées ont maintenu jusqu'à récemment un mode de subsistance original basé sur l'acquisition de ressources spontanées, c'est-à-dire non domestiquées, par le biais de la chasse, essentiellement masculine, et de la collecte, principalement féminine. Leur système de production, fort dépouillé en supports matériels mais riche en savoirs, ne comporte ni l'agriculture ni la métallurgie.

La vie dans son ensemble est caractérisée par diverses formes de mobilité et de flexibilité, éléments structuraux de ces sociétés (4) et capitaux pour comprendre leurs transformations actuelles :

— mobilité des campements : quelques huttes éphémères de 20 à 30 individus se déplaçant dans le sous-bois en fonction notamment de la raréfaction des ressources sauvages ; processus de rassemblement et de dispersion des campements axé sur les grandes chasses collectives de portée économique et sociale ; flexibilité dans l'occupation de l'espace et l'appropriation commune de ses richesses ; flux des individus et instabilité dans la composition interne des groupes domestiques,...

Ces principes de souplesse et de fluidité dans l'organisation de la société et son inscription dans l'environnement sont liés à deux paramètres fondamentaux : la prégnance limitée des rapports de filiation et la combinaison de facteurs relevant des conditions techniques, sociales et naturelles de la production que l'on peut schématiser comme suit :

la polyvalence technique, entre individus de même sexe et entre familles nucléaires ; la coopération dans le travail, impérative et omniprésente depuis la complémentarité du couple jusqu'au regroupement des camps lors des grandes chasses collectives et à l'exécution des polyphonies vocales, symbole de cette propension à l'action collective ; l'instantanéité des activités de production, favorable à la circulation des individus dont la limitation principale est la nécessité du maintien d'une force de travail suffisante pour la mise en œuvre de la coopération ; l'écosystème forestier dont la composition permet aux hommes de retrouver ailleurs, en cas

(1) Gabon, Guinée équatoriale, Cameroun, RCA, Congo, Zaïre, Burundi, Rwanda.

(2) A l'exception de groupes comme par exemple les Batua du Burundi, du Rwanda et du Zaïre, potiers et sédentarisés depuis longtemps.

(3) Les situations présentées ici — obligatoirement de manière parfois schématique — concernent principalement le Congo et la

RCA mais traduisent généralement des tendances rendant compte d'évolutions dans d'autres pays d'Afrique centrale.

(4) H. Guillaume, « Mobilité et flexibilité chez les chasseurs-collecteurs pygmées Aka », in Nomadisme : mobilité et flexibilité ?, A. Bourgeot, H. Guillaume eds, *Bulletin du département H, ORSTOM*, n° 8, 1986.

de départ, des disponibilités matérielles sinon identiques du moins comparables.

— Mobilité des hommes et des groupes domestiques, large faculté de choix individuel combinée à l'impérieuse obligation de coopérer, les sociétés pygmées sont fondées, non sur des structures et des ordres rigides et fermés mais sur un continuum de fluctuations, des règles d'ouverture et de renouvellement permanents des relations sociales.

Ces processus sont également générateurs de tendances à l'égalité sociale. La société ne comporte ni système politique centralisé, ni organisation du pouvoir. Seuls existent des pôles de prééminence (aîné, maître de la grande chasse, devin-guérisseur) dont l'attribution repose plus sur les qualités individuelles que sur un système de dévolution héréditaire contraignant et dont l'autorité qu'ils confèrent est limitée à leur seul champ de compétence respectif. Nul ne peut transformer ses savoirs en privilèges ou monopoles, nul n'est à l'abri de la récusation de ses proches. Le contrôle social s'exerce en permanence sur les limites et la reproduction des pouvoirs.

Ainsi, ces sociétés sont, sur plusieurs plans, à l'antithèse des sociétés d'agriculteurs péri-forestières voisines : faible différenciation sociale/hiéarchisation, fort clivage aînés/cadets ; entités parentales ouvertes et instables/organisation lignagère, profondeur généalogique ; atomisation du pouvoir centralisation de l'autorité ; transformation limitée du milieu et opérée dans le moment présent/pratiques agricoles déprédatrices et enracinées dans le temps.

Ce mode de vie de populations ancestrale intégrées à la forêt tropicale est bien évidemment aujourd'hui en pleine déstructuration et en crise. Mais les conditions du passage actuel de l'univers forestier à l'État-nation ne peuvent être comprises sans évoquer quelques aspects de la longue histoire des contacts entre les sociétés pygmées et leur environnement humain. A l'identique de la perception durablement établie des forêts tropicales comme espaces vierges et non transformés par l'action de l'homme (alors que des modes culturels remontant à plusieurs milliers d'années y sont désormais attestés), les Pygmées ont longtemps été considérés comme des sociétés figées, totalement autarciques, auréolées d'une « virginité culturelle », ... le mythe du cocon forestier. Or le maintien, pour nombre de communautés, d'un mode de subsistance encore largement basé jusqu'aux années soixante-dix environ sur le nomadisme et la chasse-collecte ne doit pas masquer les changements et les tensions engendrées (antérieurement ou simultanément aux influences des administrations coloniales, missions religieuses, entrepreneurs, autorités étatiques) par des relations nouées

avec les sociétés d'agro-chasseurs et d'agriculteurs (souvent de civilisation bantoue) (5).

L'idéologie de la domination, l'histoire d'une dépendance

Durant une très longue période, sans doute de plusieurs siècles dans certaines régions, les relations entre les Pygmées et leurs voisins ont pris la forme d'un rapport d'association reposant sur une réciprocité équilibrée de services : troc de produits de la métallurgie et de l'agriculture contre produits forestiers sauvages et actions symboliques sur les puissances surnaturelles de la forêt. Mais ces échanges basés sur l'accord des deux parties comportent néanmoins, au détriment des Pygmées, un ferment inégalitaire constitué par la supériorité technologique de leurs partenaires (maîtrise de la métallurgie principalement) et sa dimension idéologique. Le poids de l'idéologie de la domination développée par ces derniers et relative à des systèmes de production antinomiques, est déterminant pour comprendre l'histoire des relations extérieures des Pygmées, jusqu'aux pratiques même des pouvoirs étatiques contemporains. Des habitudes mentales sont profondément enracinées, intériorisées. Les Pygmées se voient conférer dans l'imaginaire collectif un statut ambivalent : êtres civilisateurs mais déçus, relégués à la forêt et donc sauvages (du latin *silvaticus*, de *silva*, forêt), dans un état intermédiaire entre le monde des humains et celui des animaux (ils seraient associaux et immoraux, vagabonds, puisant sans discernement dans le stock des ressources naturelles,...). La même ambivalence affecte la forêt tropicale, tant dans les représentations des sociétés d'agriculteurs que dans celles des colonisateurs européens : espace luxuriant, riche en ressources végétales et animales mais également dangereux, refuge de monstres et de puissances maléfiques. Pygmées et forêts sont voués à être socialisés et soumis à l'ordre culturel. Cette finalité moralisatrice sous-tendra et justifiera systématiquement toutes les actions entreprises à l'égard des chasseurs-collecteurs nomades, aujourd'hui encore.

La dépendance technique initiale (dans certaines régions, elle sera plus tard amplifiée matériellement et idéologiquement par l'introduction chez les Pygmées d'un nouveau moyen de production — le filet de chasse — détenu par leurs voisins) s'accompagne du maintien d'une large autonomie économique et sociale basée

(5) H. Guillaume, « Les relations extérieures des chasseurs-collecteurs pygmées Aka », in « *Encyclopédie des Pygmées Aka. Techniques, langage et société des chasseurs-*

cueilleurs de la forêt centrafricaine », S. Bahuchet et J.M.C. Thomas eds, Paris, SELAF, vol. 3, sous presse.

sur l'intermittence des relations de troc et leur effet limité sur les finalités de leur économie domestique. Cette dépendance connaît par la suite un élargissement favorisé par la constitution aux XVIII^e et XIX^e siècles de réseaux commerciaux liés notamment à l'essor de la traite atlantique. Conjointement aux échanges traditionnels, les Pygmées développent des activités de production déterminées par l'extérieur et dépassant les seuls prélèvements aléatoires sur le fruit des activités quotidiennes. Ils contribuent à la fourniture de ressources naturelles destinées aux nouveaux marchés, soit directement (ivoire, peaux d'animaux, ...), soit indirectement comme au début du XX^e siècle pour le caoutchouc sauvage. A la supériorité technologique, les sociétés sédentaires ajoutent leur contrôle sur ces nouveaux réseaux d'échange. Elles sont les intermédiaires obligés pour l'accès des communautés nomades à ces circuits dont l'influence ira grandissante. Ce monopole, qui s'est développé jusqu'à nos jours, est central pour saisir les conditions actuelles d'inscription des Pygmées dans leur environnement économique et politique.

Forts de cette domination, les sédentaires visent à asservir les chasseurs-collecteurs pygmées en tentant d'institutionnaliser une dépendance sociale et politique. D'associés, ils deviennent « maîtres » et se posent en tuteurs et pères sociologiques ; ils sont pour leurs dépendants les « pères du village ». Mais, excepté quelques situations de fort assujettissement et malgré une réelle dépendance, cette entreprise d'asservissement n'a jamais abouti. En effet, leurs contrepouvoirs (magico-religieux, clefs de l'univers forestier) et leurs capacités de mobilité et de flexibilité inhérents à leur dynamique sociale ont permis aux Pygmées de préserver une liberté organiquement liée à la vie forestière.

Un seuil décisif est franchi à partir des années soixante avec l'expansion de l'agriculture commerciale (café et cacao principalement). Dès lors, les prestations demandées aux Pygmées tendent à reposer de moins en moins sur leurs savoirs et leurs activités sylvicoles. Mais cette évolution continue à s'inscrire dans le cadre de leurs relations directes avec les sociétés sédentaires pour lesquelles ils deviennent une main-d'œuvre nécessaire pour assurer le développement des superficies consacrées aux cultures de rente (abattage et débroussaie pour les hommes, aide aux semis et au sarclage pour les femmes, participation de tous aux récoltes). Ce processus s'accompagne de profonds changements, plus ou moins avancés selon les régions, en fonction du degré d'implication dans la production agricole. En particulier : la régression du nomadisme (avec baisse d'efficacité de la chasse et de la collecte conduits sur des espaces plus limités), les villages d'agriculteurs devenant le centre de gravité à proximité desquels les campements font des séjours de plus en plus prolongés pouvant aller jusqu'à la fixa-

tion complète ; l'érosion des mécanismes de coopération sapés par des tendances à l'individualisation consécutive à l'introduction dans l'économie marchande et symbolisée par l'utilisation personnelle de l'argent, contrepartie nouvelle aux travaux sur les plantations ; l'éclatement des réseaux de dépendance traditionnels, tout agriculteur tendant à devenir un « patron » potentiel (mais bien souvent anciennes et nouvelles formes de dépendance se combinent). Ce glissement des Pygmées dans l'espace agricole n'a pas pour corollaire l'accession à une production autonome. Il existe des communautés détentrices de cultures vivrières, voire de rapport, comme au Cameroun ou dans le nord-ouest du Congo (situation qui entraînent de profondes acculturations sans pour autant effacer les barrières idéologiques), mais c'est avec difficulté généralement, que les Pygmées deviennent propriétaires de plantations. Ce blocage s'explique par l'antinomie déjà évoquée de systèmes de production différents ainsi que par les obstructions d'agriculteurs inquiets de perdre leur monopole, notamment pour les cultures commerciales.

Les nouvelles relations fondées sur l'exploitation directe de la force de travail et la dissolution des liens des Pygmées avec leur univers forestier tendent donc à élargir la domination des sociétés sédentaires qui s'opère dans trois domaines majeurs : les techniques, les échanges et désormais la production. Ces évolutions interviennent indépendamment d'une emprise directe de l'État car les sociétés sédentaires servent en quelque sorte de relais ou pour le moins d'intermédiaires aux politiques étatiques qui n'ont pas les communautés nomades pour cible mais dont ces dernières subissent les effets par contrecoup.

Le postulat : sédentarisation = libération

Les processus de fixation amorcés dans le cadre même des rapports chasseurs-collecteurs nomades/agriculteurs sédentaires correspondent parfaitement aux objectifs des États dont les autorités (et les citoyens) combinent encore souvent les ancestrales représentations idéologiques dévalorisant les Pygmées avec le principe étatique de l'étroit contrôle sur les individus. L'État s'accommode mal du nomadisme et des nomades.

Le mobile avancé est que la sédentarisation, symbolisée par l'abandon de la hutte pour la case en pisé, permettra aux Pygmées d'une part de sortir d'une condition primitive, quelque peu déshonorante pour un État moderne, et d'autre part de se libérer du joug de leurs voisins, dépendance inacceptable pour des États qui se veulent démocratiques. Mais le poids de l'idéologie et des habitudes mentales profondément ancrées, reste important... Le dernier

recensement général de la population en République populaire du Congo (1984) (6) ne classe-t-il pas les Congolais en deux catégories, à savoir : « non pygmée » / « pygmée » affirmant ainsi la marginalité d'une communauté constituant en même temps un référent identitaire pour le reste de la communauté nationale ! Dans l'évocation publique des Pygmées, la distanciation est perceptible sous des formes multiples. Ainsi, « à plusieurs reprises, le maréchal Mobutu a donné l'exemple en approchant personnellement les Pygmées... » (7). Cette marginalité de populations passablement matures et nécessitant donc le tutorat n'est-elle pas également illustrée dans l'épithète même du faire-part de décès d'un père missionnaire ayant effectivement consacré une grande partie de sa vie à lutter pour les « déshérités » : « le Père des Pygmées... quarante-huit ans de sacerdoce dont quarante-deux à côté des lépreux et des Pygmées » (8).

Dans les années 1930-1940 déjà, l'administration coloniale française avait initié dans le Moyen-Congo une « politique d'appropriation » à l'égard des Pygmées perçus comme « frustrés » et « vagabonds » mais aussi « naïfs » et « doux », à l'image du bon sauvage. Cette entreprise, qui prenait place dans « l'œuvre civilisatrice » que s'octroyaient les colonisateurs mais qui répondaient aussi à la logique étatique et au souci de faire participer l'ensemble des populations à la « mise en valeur » des territoires, passait par la « stabilisation », la fixation des communautés nomades. Elle se solda par des résultats limités et contraires aux objectifs affichés en favorisant l'emprise des agriculteurs sédentaires.

Actuellement, il existe plus des actions symboliques et ponctuelles, dénotant néanmoins la finalité des États, que de véritables politiques en direction des Pygmées. Il en est ainsi semble-t-il au Zaïre avec l'insertion des Pygmées dans les appareils d'État (Forces armées) ou dans les activités politiques (19 au total ont participé en mai 1984 au Deuxième congrès extraordinaire du MPR). En RCA, « la campagne d'intégration des Pygmées » a principalement donné lieu en 1988 à l'émission de deux timbres postes portant ce mot d'ordre et représentant l'équipe de football des Pygmées de Nola.

A côté d'actions visant la fixation (production agricole, scolarisation, soins de santé), souvent conduites par des missions religieuses ou des ONG, la sédentarisation croissante est souvent une conséquence secondaire des politiques d'expansion de l'agriculture commerciale et d'industrialisation retenues pour les zones forestières et péri-forestières. En RCA et au Congo, les Pygmées commencent

(6) *Recensement général de la population et de l'habitat de 1984*, Brazzaville, ministère du Plan et de l'Économie, RP Congo, juin 1987.

(7) *Un courant irréversible pour l'intégration sociale des Pygmées*, dépêche AZAP, 31.01.85.

(8) *Le Monde*, 14 septembre 1988.

à s'employer dans les huileries et les exploitations forestières où ils occupent des postes non qualifiés et constituent une main-d'œuvre au taux d'absentéisme élevé, trait lié (comme pour le passage à l'agriculture) aux antagonismes entre le travail salarié et leur ancien système de production. Cette voie leur permet de sortir des circuits économiques contrôlés par les agriculteurs mais au prix d'une rupture radicale de leur mode de vie et de leurs valeurs traditionnelles. Un peu partout les processus de fixation amènent les Pygmées à bénéficier de possibilités nouvelles et à satisfaire de nouveaux besoins (accès aux marchés et aux boutiques de commerçants, fréquentation des dispensaires, scolarisation, ...) mais dans des conditions de déracinement et de transplantation brutale. Plus qu'un atout permettant de s'adapter à ces mutations, leur flexibilité structurelle, assortie d'un dispositif technique limité et d'une faible différenciation sociale, est peut-être en train de constituer pour les Pygmées un handicap dans ce contexte de confrontation directe à des sociétés et des États aux logiques et fonctionnements antagoniques.

Dans les meilleurs des cas, la sédentarisation favorise une certaine autonomie retrouvée sur le plan économique avec pour contrepartie l'acculturation et l'uniformisation culturelle en guise d'intégration. Dans les pires des situations — elles sont nombreuses — la sédentarisation aggrave la dépendance, transformant les Pygmées en journaliers agricoles ou en manœuvres forestiers intermittents, sous-prolétariat intégrant les communautés nationales par le niveau le plus bas, nouvelle forme de marginalité. Plusieurs exemples démontrent que c'est dans le cadre du maintien d'activités forestières combinées à une petite agriculture vivrière que les communautés s'engagent sur la voie d'une libération des rapports de domination et d'une maîtrise économique, tout en préservant leur identité et leur équilibre social.

Mais y a-t-il encore place pour les Pygmées en forêt ? Eux-mêmes ne constituent aucun enjeu véritable ; en revanche ils sont victimes des immenses intérêts représentés par leur environnement naturel. Or les forêts sont l'objet d'un abattage et d'une exploitation grandissants et jusqu'à présent systématiques et intempestifs dans la plupart des cas. Certaines sont encore peu exploitées et constituent un riche potentiel économique. Ainsi, celles du nord-Congo dont 8,5 millions d'hectares sont exploitables et qui deviennent une priorité dans le contexte actuel de récession de l'économie pétrolière (9). Les plans d'aménagement et d'exploitation voient à ce propos de manière révélatrice la participation du Brésil, coopération Sud-Sud s'appuyant sur les liens historiques des deux continents,


(9) *La forêt congolaise*, Brazzaville, ministère des Eaux et Forêts, 1981. « Le Congo

à l'épreuve de la crise », *Marchés Tropicaux*, pp. 769-773, 24.03.1989.

la similitude de problèmes de développement dans des milieux écologiques comparables et le savoir-faire technique maîtrisé à grande échelle notamment en Amazonie... Du côté centrafricain, le même bloc forestier est progressivement mis en coupe et d'importants travaux d'infrastructure sont en projet comme la « route du 4^e parallèle » qui rejoindra Bangui à Kribi sur la côte camerounaise. Or, de surcroît l'on connaît partout la force attractive de l'ouverture d'axes routiers sur les nomades qui tendent à se concentrer et à se fixer à leurs abords.

Devant de tels enjeux et de telles stratégies de développement pour les zones forestières, toute issue alternative pour les Pygmées — autre que la sédentarisation totale — paraît illusoire. Perceptions et finalités des États à l'égard de ces sociétés nomades, conception du développement et intérêts économiques actuels se rejoignent. Pygmées et forêts paraissent donc voués, dans un destin commun, à subir inexorablement « socialisation » et « domestication ».

Henri Guillaume
ORSTOM



**Un Document capital
pour l'histoire
de l'Afrique de l'Ouest**

Al-Hajj Umar Tal, connu dans la littérature sous le nom d'El Hadj Omar, est une des figures dominantes de l'histoire ouest-africaine au XIX^e siècle. De 1852 à 1862, il se tailla un immense empire au Soudan occidental. Avec des troupes recrutées au Fouta-Djalou et surtout en Sénégambie, il lança un *ihad* (guerre sainte) contre les royaumes malinké et bambara du Tamba, du Karta et de Ségou.

Éd. Karthala
(16 × 24), 424 p. — 230 F

Guillaume Henri (1989)

"L'Etat sauvage..." : Pygmées et forêts d'Afrique centrale

In : Bourgeot A. (ed.), Guillaume Henri (ed.). Etats et sociétés nomades. Politique Africaine, (34), 74-82

ISSN 0244-7827